

## UA4117 - Projet tutoré

### Présentation

### Programme

### Contenu

Le projet tuteuré concerne les auditeurs qui suivent dans l'année ou qui ont obtenu les années précédentes les UE CGP113 et CGP114.

Il a pour objectifs pédagogiques la mise en situation autour d'un projet technologique.

Les capacités et compétences visées sont les suivantes :

- la maîtrise des outils de recherche documentaire (entre autres web)
- la connaissance de la rédaction et particulièrement celle de dossiers techniques
- l'acquisition et le développement de la communication orale (méthodes, outils)
- l'acquisition de compléments de connaissances techniques
- une meilleure connaissance de la profession (domaines associés, organisation de la profession, exigences et contraintes économiques associées à l'activité,...)

Organisation : l'auditeur soumet un projet aux enseignants responsables de la formation, qui désignent un tuteur. Le projet tuteuré, d'une durée de 6 mois (stage) ou de 6 mois ou plus (salarié), fait l'objet d'un mémoire écrit (30 pages au maximum), qui doit être soutenu en présentiel ou par visioconférence. RAPPEL du règlement : valider les enseignements et le projet avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans

Mis à jour le 01-09-2007



**Code : UA4117**

Unité d'activité de type projet

12 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN01 - Bâtiment et énergie / 1